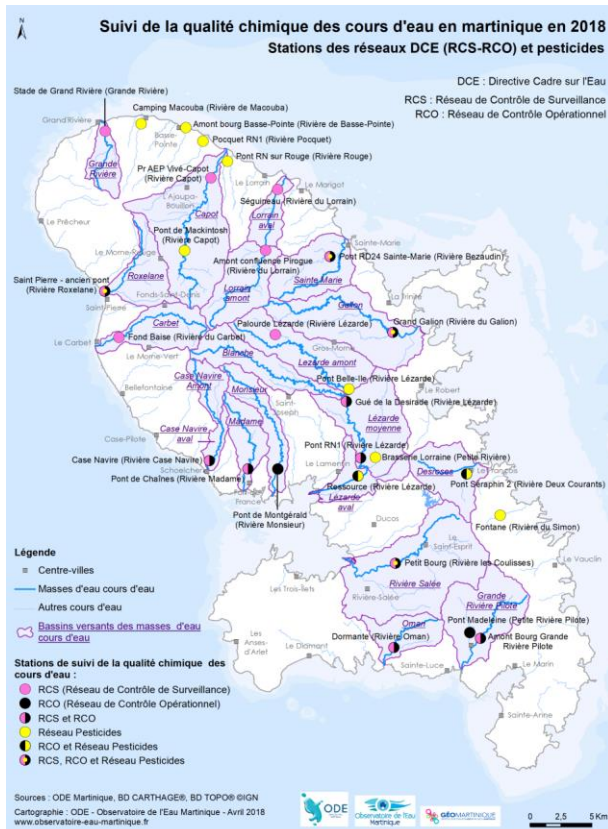


# Présentation du réseau RCO

## Bassin Martinique

# Stations intégrées au réseau RCO Martinique

- Cours d'eau : 14 stations RCO : 4 RCO et 10 également RCS
- Eaux souterraines : 12 stations RCO/RCS
- Eaux littorales et de transition : 29 stations RCO/RCS
- Plans d'eau : 1 station RCO

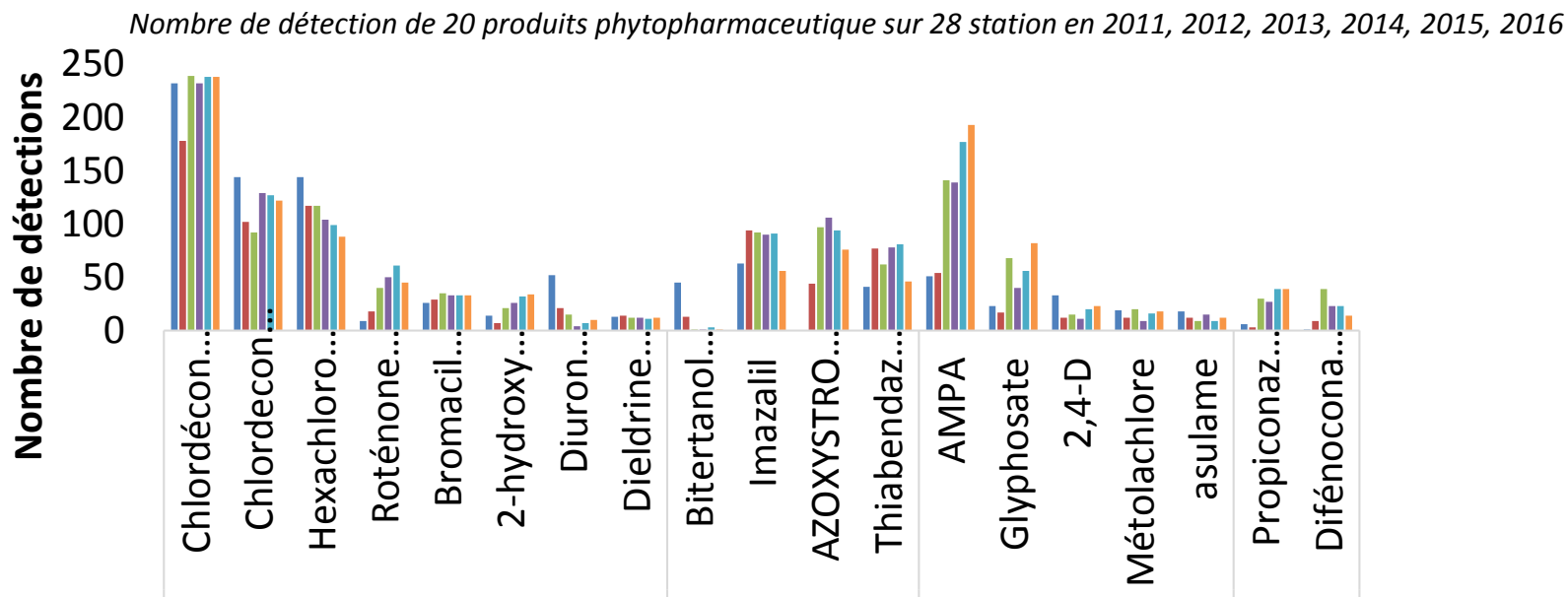


# Masses d'eau suivies

- Intégration de stations RCS au réseau RCO + ajout de 4 stations au titre du RCO sur les masses d'eau subissant des pressions => **non atteinte du bon état écologique et/ou chimique**
  - A l'heure actuelle, localisation des RCO au niveau des RCS plutôt que de positionner des stations en d'autre point car :
    - Des pressions majeures multiples et étendues sur le territoires (pesticides, ANC,...)
    - Des actions globales ou étendues sur le territoire sont mises en œuvre. Exemple : pesticides de la post récolte des bananes. Pression identifiée => actions sont mises en œuvre au niveau des centre de récolte => suivi des stations RCS permet de suivre l'efficacité de ces actions car la pression est répartie sur le territoire
- ⇒ Au niveau des masses d'eau en NABE, **les points de surveillance sont considérés également comme points de contrôle opérationnel**
- Perspectives : Cibler des pressions (révision de l'EDL), mettre en œuvre des mesures et faire évoluer le réseau RCO (nouvelles stations ou déplacement de stations)

# Paramètres

- Travail de réflexion sur la définition des paramètres et des fréquences
- Choix : A l'heure actuelle, suivi **conforme à l'arrêté national + liste des pesticides locaux sur le RCO**.
  - ✓ *La Martinique dispose seulement de 10 ans de recul + beaucoup de molécules sont détectées + plusieurs facteurs dégradant => atteindre une maturité de données larges plus importantes*
- Ainsi les données collectées dans le cadre de la surveillance servent également au contrôle opérationnel sur les stations RCS/RCO => **financement : 5 stations au titre du RCO**
- Perspectives : cibler des pressions spécifiques et des fréquences adaptées lorsque le réseau RCO évoluera



# Difficultés

- Demande de dérogation pour le suivi des micropolluants dans le biote car **Protocole de prélèvement (pêche)** non abouti et validé au niveau national :
  - Espèces à utiliser? Parties de l'individu à prélever?
  - Caractère migratoire des espèces des cours d'eau de la Martinique => échantillon non représentatif du point de prélèvement

=> **Souhait de définition d'un protocole normalisé**
- Depuis 2015 : NQE chlordécone eau (CE et littoral) < limite de quantification (0.01 µg/L)  
=> Proposition de développer **les échantillonneurs passifs et les rendre DCE compatible** : littoral et cours d'eau
- Grilles de qualité non adaptées sur certains paramètres : exemple O2 sur les cours d'eau du Sud
- Rendre plus robuste les indicateurs biologiques : IDA à adapter sur les rivières du Sud (en cours), voir les développer : indice poisson
- Bancarisation des données biologiques : code sandre non disponibles pour les taxons tropicaux
- Eloignement des laboratoires d'analyse => coût de transport élevés

**Merci de votre attention !**

# Paramètres analysés en 2017 - 2018

	Etat chimique	Etat écologique
Cours d'eau	<p>- <u>De mars 2017 jusqu'à février 2018</u> : suivi « chimique » conforme à l'arrêté de surveillance national + liste spécifique de pesticides Martinique (12x/an)</p> <p>- <u>A partir de mars 2018</u> : uniquement physico-chimie : groupe 1,2,2bis (6x/an) + groupe 3 (1x/an) + liste pesticide DCE et Martinique</p>	<p><u>En 2017 et 2018</u> :</p> <p>-diatomée (IDA) + macroinvertébrés (IBMA) normalisés pour la Martinique (1x/an)</p> <p>-Suivi CARHYCE sur les 14 stations RCO en 2018</p> <p><b>-Report du suivi poissons-macrocoquilles en 2019</b></p>
Eaux souterraines	<p><u>2017 - 2018</u> :</p> <p>- Suivi « chimique » conforme à l'arrêté de surveillance national</p> <p><i>2x par an sur 10 stations et tous les mois sur 2 stations (résurgences de sources)</i></p>	
Eaux littorales	<p><u>En 2017 et 2018</u> :</p> <p>-19 stations RCO/RCS : physicochimie générale</p> <p>- Suivi « chimique » via échantillonneurs passif car la concentration est très faible</p>	<p><u>En 2017 et 2018</u> :</p> <p>-19 stations RCO/RCS : Phytoplancton</p> <p>-14 stations RCO/RCS : Corail</p> <p>- 8 station RCO/RCS : herbiers</p> <p><i>Suivis en cours réflexion et de cadrage en termes de paramètres pertinents à suivre, de protocole et de modalités (appui de l'IFREMER).</i></p>

- 2019 : Suivi similaire, ajout éventuel du suivi poisson - macrocoquilles
- 2020 : suivi complet à nouveau pour les cours d'eau

# RNAOE

- RNAOE :
  - Masses d'eau terrestres : 4 objectif 2021, 8 objectif 2027
  - Masses d'eau littorale : 15 (évaluation possiblement pessimiste car manque de protocoles pour évaluer l'état)
  - Masses d'eau souterraines : 3 (pesticides)